

avant-hier soir, et le gros de la bande a été apporté ce matin par le train spécial de la maille qui traverse l'Italie tous les deux jours. A l'exception de ceux qui ont pris un jour de repos à Brindes, tout le monde a l'air fatigué, les passagers de Venise et d'Ancone sont pâles et chancelants. Ils se plaignent du rouillis qui les a beaucoup fait souffrir. Bien que la mer ne soit pas grosse. Le *Thibet* n'est pas suffisamment chargé, paraît-il, et c'est pour cela qu'il danse au large comme une coquille de noix.

Jusqu'à présent, je dois dire toutefois que tout va bien. Nous longeons encore les côtes d'Italie et nous ne sommes pas plus ballottés que nous ne le serions sur le lac de Genève. La mer est d'un bleu tendre, et la brise agréable qui pousse de *Vegers* nuages blancs sur nous est à peine assez forte pour éparpiller en poussière à crete des vagues menues accourant à notre rencontre.

Pu de passagers sur le pont. Il faut s'installer dans les cabines et surveiller l'arrangement du gros bagage. Les voyageurs arrivés ce matin sont même forcés de s'attarder à fond, ce qui n'est pas une petite affaire. Quelles tournures! Ces messieurs et ces dames sont faits comme des voleurs. On voit sur eux de la poussière d'une dizaine de provinces qu'ils ont amassée dans leur course folle à travers la France et l'Italie. Pour dégraisser leur épiderme, il faudra enlever toutes ces couches péniblement l'une après l'autre. Que de travail avant d'arriver à la saleté picaude qui recouvre elle-même la couche anglaise laitée de broillard et de charbon!

Ce n'est, du reste, pas chose facile que se promener en ce moment sur le pont, qui est livré aux lessiveuses. On risque de s'y noyer, ou tout au moins d'y recevoir une douche à travers les jambes, car la toilette du navire est faite par une demi-douzaine d'hommes noirs qui travaillent avec la plus sauvage énergie. Ce sont des musulmans d'Inde, à ce qu'il paraît, mais on n'a pas le moyen de le savoir. Ils sont vêtus de robes jaunes, de chemises bleues serrées à la taille par un foulard en soie jaune à grandes raies, et d'un bonnet cylindrique autour duquel s'enroule un turban de calicot rouge, tout cela d'un ton à faire pâlir d'aise un Regnault. A me voir au milieu de ces gaillards-franchement exotiques, il me semble que j'ai déjà un pied dans l'Inde. Salut, terres d'Orient, paradis des coloristes!

2 heures. — Nous venons de faire notre premier repas à bord. Je m'en suis tiré comme un homme aguerri, mais il m'a fallu du courage. Quelles audaces culinaires! Bien des Parisiens en mourraient. On dit que cette cuisine infernale est celle de tous les Anglais dans l'Inde; eh bien, je ne leur en fais pas mon compliment. Il se pourrait pourtant qu'au point de vue politique cette façon de se repaître méritât des éloges. Une rareté de la nature, et qui s'est habituée à des mets d'une telle violence, ne doit évidemment avoir peur de rien, ne reculer devant aucun danger, supporter les douleurs les plus cuisantes, affronter sans émotion le feu, les tigres et les scorpions, tout attaquer et tout vaincre. On a donc le droit de supposer que de sages législateurs ont inventé, ou tout au moins encouragé, les recettes étranges dont l'exécution consciencieuse vient de me faire souffrir.

Je m'aperçois pourtant qu'un certain nombre de nos infortunés convives ont pâli au dessert et se sont tristement retirés au fond de leurs cabines. Est-ce l'effet du terrible déjeuner? Je le crois rais volontiers, mais il y a aussi d'autres causes de malaise. Nous sommes, en effet, depuis une heure en pleine mer, et le rouillis, ce fameux rouillis dont on nous avait menacés, commence à nous inquiéter un peu.

3 heures. — Le pont se dégarmit de plus en plus. Quelques vaillants, qui avaient longtemps résisté, viennent de disparaître dans le bas-fond du navire. D'autres, déjà tout à fait malades, n'ont plus même la force de les imiter. Ils restent couchés sur les bancs ou sur leurs chaises longues, n'osant pas bouger de peur d'une catastrophe. Petit est le nombre de ceux qui ne souffrent aucunement de l'épidémie. Pourquoi, je le lutte encore, mais ma vue se trouble déjà; les lignes que je viens d'écrire me font l'effet de danser la bourrée, et pourtant la mer est calme, le ciel est pur...
4 heures. — Ça y est...
5 heures. — En plein...
6 heures. — Oh! ma tête! ma tête!...
10 heures du soir. — Deux malheureux souffrent dans la même cabine que moi, deux Anglais, l'un jeune, l'autre vieux. Le premier dit tous les quarts d'heure: « Oh! je pense que ce bateau roule beaucoup! Ne pensez-vous pas qu'il roule beaucoup? » Le second descend de temps en temps de son petit lit situé juste au dessus du mien, et se met

à genoux devant la table de toilette qu'il embrasse comme un autel. Dès que le sacrifice est consommé, il me regarde avec un sourire plaintif: « Ça! let me give you some brandy with water. Oh! laissez-moi vous donner un peu de brandy avec de l'eau! » Mais je ne veux rien accepter, je ne veux rien entendre, je ne veux pas qu'on me parle, je ne veux pas qu'on me soule. Les morts ne souffrent point qu'on les dérange...
26 octobre, 9 h. du matin. — L'espoir renaît.

1 heure de l'après-midi. — Tout va bien. Le *Thibet* continue à rouler sur la mer bleue, mais les cœurs se sont affermis. Si nous tâtions du second déjeuner?... Cela s'appelle à bord le *tiffin*. Voyons ce que ce mot baroque représente.

3 heures. — L'appétit vient en mangeant. Pour l'ex citer, nous avons d'ailleurs bu quelques bouteilles de *rudersheimer* mousseux et nous voilà tout guillerets. Bien des gens sont encore enfermés dans leurs cabines, et ceux-là n'en sortiront qu'au moment de débarquer, mais la majorité des passagers est déjà en pleine convalescence.

8 heures. — Que l'ombre de Brillat-Savarin me pardonne!... J'ai mangé comme un ogre. J'ai avalé sans hésiter le potage *mulligatany* et la plus saugrave des mixtures, composée de riz cuit à l'eau, de petits rogatons de viande nageant dans une sauce noire au *curry*, de *chutneys* incendiaires, et d'une horrible espèce de poissons dressés çuchés connus sous le nom de *Bombay ducks* (canards de Bombay); j'ai mangé du *roast-beef*, assaisonné d'une espèce de fruit à la fois sucré et poivré; j'ai mangé des *pillets* semblables à de la braise; j'ai dévouré tout cela et, qui pis est, je m'en suis régalé.

Que pu de temps suffit pour changer toutes choses! Me voilà prêt à conquérir l'Inde comme le premier venu des Anglais.

27 octobre, 6 h. de l'après-midi. — Le plus grand nombre des passagers a passé la journée sur le pont, qui a l'air d'un cabinet de lecture. Trois ou quatre bébés tout vêtus et blancs comme neige trouvaient seuls le silence à l'arrière. Autour de la cabine du capitaine quelques funèbres échangeaient des observations laconiques sur la beauté du ciel, le bleu de la mer, la rareté des mousquins, l'audace des goélands et l'insupportable rouillis du *Thibet*. Mais on se connaît à peine. La place n'est pas rompue.

Chacun, avant de s'embarquer, s'est nuni d'une chaise longue en osier. Tout l'arrière du navire est encombré de ces canebules sans lesquels on serait vraiment bien mal à bord, car la Compagnie ne fournit que deux ou trois bancs tout à fait incommodés.

28 octobre, 8 heures du matin. — C'est aujourd'hui à midi que nous devons arriver en Egypte. Aussi tout le monde paraît guéri. Les dames ont fait un brin de toilette. Elles causent avec animation. Quelques passagers se présentent l'un à l'autre. Des groupes se forment et même des associations parmi ceux qui toisent pousser jusqu'à l'Inde.

Les Anglais sont en grande majorité. Ce sont pour la plupart des négociants de Bombay ou Calcutta qui ont fait un voyage en Europe et qui retournent l'abas avec une partie de leur famille. Parmi eux quelques officiers et deux ou trois magistrats. Nous avons aussi quelques Allemands à bord, un Genevois et un Français, tous négociants.

Alexandrie, 28 octobre, 5 h. du matin. — Quel tapage de sons et de couleurs! Cela ne se peut pas décrire, ou du moins il faudrait du temps pour le faire, il faudrait un moment de repos. Depuis notre arrivée dans le port il me semble que je rêve tout éveillé. Je croyais avoir une idée de l'Orient à force d'avoir vu des peintures qui le représentent. Mais la réalité dépasse tout ce que l'art a produit de plus lumineux, de plus coloré, de plus fantastique. Et l'on me dit qu'Alexandrie me paraît insignifiante si j'avais vu le Caire!...

Quelle scène étourdissante que l'assaut du navire par les bateliers, les portefaix et les drogmans! Il y avait là des gens d'une dizaine de races, des hommes blancs, des hommes jaunes, des hommes bruns, des hommes verdâtres, et des hommes noirs, les uns presque nus, les autres drapés de longues robes de couleurs éclatantes, ou bizarrement accourcées à la jaïssaïrie, et tout ce monde criant, hurlant, riant, s'est rué sur nous comme une légion de diables enragés. Il a fallu nous défendre et défendre nos bagages à grands coups de canne. Si nous n'avions pas fait preuve d'énergie, ces forcenés nous auraient mis en pièces pour rapporter au moins une jambe ou un bras de voyageur à l'hôtel qui les avait envoyés.

Et dans les rues, quelle foule bigarrée, étrange! Des Fellahs, des Bédouins, des Nubiens, des Abyssins, des Juifs, des Grecs, des Arméniens, des nègres, des Hindous, des Persans, des Turcs, que sais-je encore? tout cela grouillant au soleil parmi les échoppes regorgeant de fruits, de légumes ou d'étoffes. Une quantité de petits ânes porteurs de grands cavaliers grotesquement perchés sur des selles bizarres, trottaient et galoppaient à travers cette cohue, suivis de gâvroches nègres qui les bâtonnaient à tour de bras. On y voit aussi des femmes voilées qui auraient l'air de pénitentes si elles ne torraillaient pas des haïches et si leurs yeux ne lançaient pas des éclairs. Nous avons couru trois heures durant au milieu de ce capharnaüm. Nous avons aussi visité la fameuse tour dite de Pompée, l'aiguille de Cléopâtre, les brisards du Nil où de braves gens agenouillés dans la poussière fai-

saient dévotement leurs oraisons en égrenant d'énormes chapeliers; nous avons cotoyés d'énormes plantations de dattiers; nous avons enfin jeté un regard sur une plage immense occupée par d'innombrables troupeaux de pélicans, d'ibis et de flamans roses; mais comment vous donner une idée de tout cela?... La fête m'en tourne, je puis à peine écrire, et quand je ferme les yeux je vois danser devant moi des milliers de tâches de couleur, à la fois harmonieuses et discordantes qui s'agitent follement parmi les flots de poussière dorée. Voilà l'impression qui me restera de ma course rapide à travers Alexandrie.

Suez, 29 octobre, 7 heures du matin. — De l'isthme que nous avons traversé en train express cette nuit, nous n'avons rien vu que la poussière entrant par grande bouffée dans les vilains wagons où nous étions entassés. Le ciel était pur, mais il n'y avait point de lune pour éclairer le désert. A l'une des stations il me semble avoir entendu un concert de cris sauvages que j'ai attribué à des bandes de chacals rôdant autour de la voie, mais je ne suis pas bien sûr de n'avoir pas rêvé. Ce voyage est trop rapide, il donne le vertige.

Ici, nous sommes entourés d'une nuée de négrillons et de Bédouins à figures de bandits, dont les premiers veulent absolument cirer nos bottes pour qu'elles ressemblent à leurs figures, et dont les autres nous contempnent d'un air plutôt hostile que flatteur. A gauche la mer Rouge pousse doucement ses vagues sur une plage sablonneuse. Droit devant nous, au bout d'une longue chaussée qui s'avance dans l'eau, nous distinguons vaguement au milieu d'un vapeur rose les mâts de quelques bateaux et la cheminée de notre steamer qui salit de sa fumée la nacre du ciel d'Arabie. A notre droite, un camp de nomades composé d'une dizaine de tentes basses en toile rayée. Devant ces tentes, une troupe de chameaux qui ruminent honnêtement. D'autres chameaux chargés de lourds fardeaux et conduits par des hommes drapés dans des burous noirs s'enfoncent à pas lents dans la brume qui couvre encore le désert.

A bord du *Venetia*, 29 octobre, 3 h. — Nous avons eu à peine le temps de regarder Suez. Le service de la maille des Indes se fait vite. On ne laisse pas aux voyageurs le temps de respirer. Ce n'était pourtant pas une petite affaire que de nous caser à bord du *Venetia*, déjà presque rempli par les passagers venus de Southampton. Mais les employés de la Paud'O ne sont pas gens à perdre la tête. Après une demi-heure de confusion, tout a été mis en ordre, sans qu'un seul coiffe se soit égaré, ce qui est une merveille; et nous sommes tous câlés très-convenablement, bien qu'il y ait à bord environ 350 passagers.

Le *Venetia* est plus beau, plus grand et mieux aménagé que le *Thibet*. Il est aussi plus chargé, de sorte qu'il ne roule que le moins du monde. La mer est du reste absolument calme, en dépit d'une jolie brise du sud qui nous caresse le visage. Si le temps se maintient tel qu'il est, nous ferons une traversée superbe et nous ne souffrirons pas trop de la chaleur, qui est le pire ennemi des navigateurs dans cette mer Rouge, véritable chaudière entre l'Afrique et l'Arabie.

Malheureusement la brise qui nous rafraîchissait ralentira forcément notre marche, de sorte qu'il nous sera impossible d'arriver à Bombay avant le pique de Galles.

Son Altesse est en effet partie de Suez il y a deux jours, et bien qu'elle doive s'arrêter toute une journée dans le port d'Aden, où nous ne passerons que trois ou quatre heures, comme notre steamer n'a pas autant d'allure que le sien, nous ne pourrions pas le rattrapper en route. Philéas Fogg, à ma place, achèterait le *Venetia* et le ferait brûler en détail pour obtenir une vitesse exceptionnelle, mais nous avons tous vu à la Porte-Saint-Martin ce qu'il lui en a coûté d'avoir voulu forcer son navire, et cette raison suffirait à m'empêcher de l'imiter, si je n'en avais pas d'autres encore meilleures.

En pleine mer Rouge, 1^{er} novembre. — La chaleur, déjà forte au sortir de Suez, augmente d'heure en heure, malgré la brise qui continue à souffler. Cette brise est forte, mais elle est em brassée. Le soleil a d'ailleurs un ardeur telle que ses rayons nous piquent à travers les deux épaisseurs de grosse toile qui forment tente à l'arrière du navire. La nuit, il faut s'ingénier pour attraper le vent dans des petites voiles en cornet et pour le faire entrer dans les cabines par les hublots. Nous croûtons des courants d'air partout où cela est possible, et pendant toute la journée de jeunes Hindous à robes blanches et turbans rouges font mouvoir d'énormes éventails au dessus des tables du salon.

Un grand nombre de passagers dorment la nuit sur le pont, mais il y tombe une rosée chaude qui doit être malsaine. Le matin, nous prenons des bains froids dans des baignoires en marbre et nous nous habillons le plus légèrement que faire se peut. Mais rien n'y fait; la chaleur est accablante. Les plus intrépides sentent le courage de faire tous les matins la promenade en long et en large que l'hygiène recommande.

Le soir, comme nous avons à bord quelques amateurs et deux douzaines de jeunes personnes dont plusieurs sont charmantes, on fait quelque chose qui ressemble à de la musique; on joue sur un petit piano d'occasion des choses qu'on dit être des sonates de Mendelssohn et même des symphonies de Beethoven, et l'on chante du Bellini ou du Verdi, mais

tout cela (sagesti, cela s'entend, habillé à l'anglaise avec tout d'art, qu'Allemands, Français et Italiens ne reconnaissent pas un seul rythme, une seule mélodie. Nous avons aussi un chanteur de romances nègres qui est très rose, très blond, très bien cravaté de bleu écarlate, qui s'accompagne d'une horrible petite guitare appelée *banjo*, si je ne me trompe, et chante avec une mélancolie du meilleur ton toutes choses les plus folles, sans ouvrir et sans ouvrir la bouche. Mais ce n'est pas tout; nous avons aussi un journal qui doit paraître quelquefois sous le titre de *l'Albatros* et on nous annonce un opérette-bouffe dont le sujet sera le *Passage de la ligne*...

Aujourd'hui dimanche, tout cela chôme, bien entendu. Je ne sais même pas si je ne cause pas beaucoup de scandale en vous écrivant. L'honorable *clerk* du bord vient en effet de me lancer un regard sévère, et pour le désarmer, je ne trouve que le moyen de vous quitter pour m'étendre sur ma chaise longue à l'endroit où l'on reçoit le plus de brise. Dans la mer Rouge, c'est là, du reste, ce qu'on peut faire de mieux.

3 novembre, midi. — Ce soir, nous touchons Aden, mais nous sommes en retard à cause de la brise, qui est devenue violente et qui nous a gênés hier toute la journée. Elle a même jeté des paquets de mer sur le pont et il a fallu fermer tous les hublots, de sorte que personne n'a pu dormir dans les cabines. Toute la nuit, le monde a passé la nuit dehors, les dames à gauche, les hommes à droite. On aurait bien ri si l'éclatage n'avait pas jeté du vague dans toutes les âmes. Ce matin, le vent souffle encore, mais avec moins de violence, et la houle s'est calmée. Nous nous engageons en ce moment dans le détroit de Bal-el-Mandeb, et des deux côtés, en Asie comme en Afrique, nous admirons les tons dorés des côtes rocheuses qui tombent à pic dans la mer écumeuse. (*Temps*.)

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 23 novembre 1875.

Présidence de M. D'AUDIFFRET PASQUIER.

Le procès verbal est adopté sans débat. M. LE GÉNÉRAL FÉLIXZIER demande à rectifier un erreur qui s'est produite dans la reproduction faite par le *Journal Officiel* de la loi qui a pour objet de régler les conditions du service militaire en Algérie.

Député par le ministre des travaux publics d'une série de projets relatifs à la concession aux communes du Nord et de l'Est de plusieurs chemins de fer, y compris celui d'Amiens à Dives.

M. RAUDET demande que ces projets soient renvoyés à la commission déjà existante. L'Assemblée est consultée sur la question de M. Raudet. D'un épreux par assis et levé ayant été de ces douze heures, un scrutin s'ouvre sur cette motion. Un instant après, le président annonce qu'il y a lieu de procéder au pointage du scrutin. (Mouvement.)

Voici les chiffres du scrutin: Voixants, 269; Majorité, 285; Pour le renvoi à la commission, 236; Contre, 243. L'Assemblée décide que les projets seront renvoyés à l'examen de la Commission existante.

Député de projets de loi par le ministre de l'intérieur. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à autoriser le département de la Haute-Savoie, à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement pour diverses dépenses départementales. Sont adoptés sans débat les trois articles puis l'ensemble du projet.

L'ordre du jour appelle la suite de la 3^e délibération sur le projet de loi électorale. L'Assemblée a adopté l'art. 1^{er}. L'art. 2 excluant du vote les militaires de tous grades, est maintenu.

L'art. 3 traitant de l'affichage et de la distribution des placards et manifestes électoraux. Le 1^{er} paragraphe de cet article est maintenu. M. MAZEAU développe un paragraphe additionnel ainsi conçu: « La déclaration et le dépôt relatifs aux imprimés par l'art. 14 de la loi du 21 octobre 1874, pourront être effectués au secrétariat de la sous-préfecture, dans les chefs-lieux d'arrondissement; il en sera donné récépissé. »

M. le rapporteur RICHARD, au nom de la Commission, combat cette disposition comme étant inutile. Le paragraphe proposé par M. Mazeau est mis aux voix et rejeté.

Le paragraphe 2 de l'art. 3, affranchissant de la formalité du dépôt au parquet la distribution des bulletins de vote, est maintenu. Le paragraphe 3 interdisant aux agents de l'autorité de distribuer des bulletins de vote, professions de foi et circulaires des candidats. M. BOZÉRIAN demande que ce paragraphe soit complété par l'addition des mots *sous les peines édictées par l'article 34 du décret du 2 février 1852*.

M. RICHARD, au nom de la Commission, déclare accepter cette addition. L'amendement Bozérian, mis aux voix, n'est pas pris en considération. Le paragraphe 3 de l'article 3 est maintenu tel que. M. MARCEL BARTHÉ développe un paragraphe additionnel ainsi conçu: « À 5 h. 10, le pointage est terminé. Voici les chiffres du scrutin sur l'amendement Barthe: Voixants, 632; Pour l'amendement, 311; Contre, 318. L'Assemblée n'a pas adopté. M. Humbert développe un autre paragraphe additionnel ainsi conçu: « Les dispositions de l'art. 19 de la loi organique du 2 avril 1875 sur les élections de sénateurs seront appliquées aux électeurs des députés. »

L'ordre expose que son amendement a pour objet de prévenir et de réprimer toute tentative de corruption. La commission déclare l'accepter. L'amendement Humbert est mis aux voix et adopté. M. Picard demande des explications au gouvernement sur les candidatures officielles. M. Buffet répond qu'en votant l'article 3, l'Assemblée aura voté ce qui s'y trouve et non ce qu'il convient d'y mettre. Le gouvernement a omis une phrase qui dit: « Le nom qui se propose de tenir dans les élections et il n'a rien à ajouter à ses explications ni rien à retrancher. M. Buffet s'étonne qu'un orateur n'ait cité Popinot de M. Thiers, opinion sur laquelle il s'est appuyé. M. Gambetta réplique que lorsqu'on a cité l'autorité de M. Thiers, on a omis une phrase qui dit: « Je vous accorde la nomination des maires, mais à condition qu'ils seront pris dans le conseil municipal. » La candidature officielle, ajoute M. Gambetta était ainsi privée du principal agent.

M. Buffet proteste contre l'inspiration d'avoir dénaturé intentionnellement le discours de M. Thiers. Il a omis une phrase parce qu'il ne

voyait pas l'utilité de la citer. Il s'est étonné de voir le passage du discours de M. Thiers, ainsi que celui par lequel M. J. Simon, au Corps Législatif reconnaissait au gouvernement le droit de désigner des candidats. M. J. Simon répond qu'il a aujourd'hui les mêmes opinions à cet égard, mais que lorsqu'il les exprimait, il était en dissentiment avec ses collègues de l'opposition. C'est-à-dire, donc des idées toutes personnelles. M. Tolain attaque le ministère en disant que le cabinet ne peut pas agir contre le gouvernement qu'il est chargé de protéger et de faire vivre, qu'il fait tout le contraire en patronant des candidats monarchiques hostiles à la République, et en combattant les républicains.

M. Dufaure interromp l'orateur pour déclarer que ce langage est blessant pour lui et pour tout le cabinet. M. Tolain prend acte de cette protestation. L'Assemblée adopte l'ensemble de l'article 3.

LETRES DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, mardi 23 novembre. On n'est guère plus avancé qu'hier en ce qui concerne l'élection des 75 sénateurs. Il paraît que la réunion des six députés des gauches n'a dressé qu'une liste de 42 noms afin de laisser une large porte ouverte à la conciliation.

Parmi les groupes de la droite il n'y a pas encore une seule liste dressée. Il y a ce soir, boulevard de Ménilmontant, une grande réunion privée, organisée par des ouvriers et dans laquelle doit être entendu Paul de Cassagnac, qui a été invité à exposer ce que ferait l'Empire s'il revenait. La thèse est délicate à traiter.

Le maréchal de Mac-Mahon est venu hier à Paris et a fait visite à la reine Isabelle; il n'est pas vrai que le gouvernement espagnol ait pris officiellement une mesure en vertu de laquelle la reine, mère du roi, se voit définitivement interdire le territoire espagnol. Quant à l'accumulation de son abdication dont la reine aurait menacé son fils, c'est là un bruit parfaitement absurde.

Les dépêches de Versailles de trois heures portent qu'on s'attend à une séance médiocrement intéressante; c'est seulement demain que les grands coups décisifs de la victoire définitive du gouvernement.

On dit que M. Dufaure se propose de déposer, jeudi, un projet de loi fixant l'époque de la dissolution, et un autre projet de loi, réduisant le délai d'un mois entre la nomination des députés sénatoriaux et les élections sénatoriales; le délai serait réduit à huit jours.

(Autre correspondance.) Paris, 23 novembre 1875.

MM. Buffet et Dufaure ont fait hier, dans le sein de la commission de la presse, des déclarations qui sont le sujet de colloques très-vifs dans la salle des conférences, à Versailles. Les gauches surtout manifestent la plus violente irritation contre la persistance des deux ministres à refuser dans la loi sur la presse le nom de République. MM. Buffet et Dufaure ont été mis à la question par les orateurs de la gauche; le vice-président du conseil a fait cette observation dont il importe de tenir un compte sérieux: « Je ne puis oublier, a-t-il dit, que la loi subsistera encore lors de la période de révision en 1880. Quand celle-ci surviendra, il sera permis de discuter la forme républicaine, même avec vivacité, dans tous les partis. Mais ce qui ne sera jamais licite, ce sera d'attaquer les droits et l'autorité que les Assemblées élues et M. le président tiennent des lois constitutionnelles. »

Comme M. Albert Grévy opposait le décret du 11 août 1874 qui, lui, prohibait textuellement les attaques contre la République, M. Buffet a répondu: « Dans la constitution de 1848 il y avait des déclarations de principes qui ne se retrouvent point dans celle de 25 février; celle-ci ne contient rien autre chose qu'une organisation des pouvoirs publics. C'est là ce que la loi protégera. »

Nous devons, à la veille des élections générales, ne pas perdre de vue les déclarations faites, hier, par MM. Buffet et Dufaure. Si la constitution du 25 février ne peut être attaquée, il nous reste le droit de préparer un mouvement d'opinion publique qui pourrait permettre au maréchal-président de provoquer une révision constitutionnelle.

C'est là ce qui a été très bien compris, avec sa haute expérience politique, par notre digne confrère, M. Roux, rédacteur en chef de la *Gazette du Midi*. Il n'est pas douteux que les déclarations de MM. Buffet et Dufaure donnent une grande force à ceux qui veulent se placer sur le terrain de la révision dans les prochaines élections générales.

Un certain nombre de journaux s'occupent des dates à fixer pour les diverses périodes électoral. Voici, dit-on, le plan adopté par le gouvernement. Les 75 sénateurs inamovibles seraient élus par l'Assemblée dans ses premiers jours de décembre.

Les conseils municipaux procéderaient, du 20 au 24 décembre, à l'élection des délégués sénatoriaux. Ceux-ci éliraient les sénateurs départementaux au commencement de janvier.

La chambre des députés serait élue à la fin de janvier. La réunion des deux chambres aurait lieu vers le 15 février. Il faut convenir que l'élection des députés, à la fin de janvier, présente bien des chances d'être défavorable aux conservateurs, car il y a beaucoup de fermes et de hameaux éloignés de plusieurs kilomètres de la commune où il faudra voter, et, s'il y a de la neige, beaucoup de paysans ne se dérangeraient pas.

À ce sujet de la réunion qui doit avoir lieu, ce soir, à Ménilmontant, on assure que Naquet et plusieurs de ses amis sont allés trouver M. Paul de Cassagnac et lui ont demandé d'être invité, et lui annonçant l'intention de l'interpeller sur les tendances de l'empire.

D'autre part, les organisateurs de l'affaire auraient convié des représentants de l'Internationale, qui doivent également exiger des explications de l'orateur. Il serait bien possible qu'au dernier moment cette réunion fut interdite ou interrompue par la police.

P. S. — C'est demain seulement que s'engagera la lutte décisive sur la question du mode de scrutin. On pense que la troisième lecture sera terminée jeudi, et alors, résolvant immédiatement les propositions pour fixer la date de la dissolution.

Les divers groupes parlementaires n'ont pas encore arrêté leurs listes pour les 75 sénateurs; il n'y a que 8 ou 10 noms, qui, jusqu'à ce jour, paraissent rallier la majorité absolue exigée par la Constitution.

M. Rouvier a lu, ce matin, à la Commission, son rapport sur le traité relatif aux réformes judiciaires en Egypte; le rapport conclut au rejet du traité signé par M. Decazes, et à de nouvelles négociations.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

La *Grand-Harmonie* a célébré, comme d'ordinaire, la fête de Sainte-Cécile, en assistant lundi, en l'église St-Martin, à une messe demandée pour la circonstance, et en exécutant les plus beaux morceaux de son répertoire.

Nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti par personne, que jamais nos musiciens n'ont remporté plus d'approbations, et plus de bienveillants suffrages. Il s'agissait d'interpréter une œuvre, difficile entre toutes, et que peu de musiciens d'harmonie peuvent aborder avec confiance.

Le *Scherzo* et la *marche triomphale* de la 5^e Symphonie de Beethoven, connue sous le nom de *Symphonie en ut mineur*, fourmillent de passages ardu et compliqués; l'auteur s'y est livré à toute la fougue vertueuse, à toute la fantaisie sublime de son imagination et de son génie; et ce n'est pas chose facile que de suivre sur ces sommets élevés et presque inaccessibles où sa pensée créatrice semble se complaire. M. Victor Delannoy, à la tête de sa phalange d'élite, a livré ce grand combat et il en est sorti victorieux; toutes les difficultés amassées dans le chef-d'œuvre de Beethoven, ont été franchies avec le plus grand bonheur.

Le *Scherzo* de la *Symphonie en ut mineur* nous fait entendre, sur un autre rythme, les trois notes brèves suivies d'une quatrième note plus longue que l'*Allegro* de la même symphonie développe avec tant de richesse et de variété; puis une fugue, en *Majeur*, dont le sujet est exposé par les basses, décrit ses arabesques savantes et compliquées.

Après une reprise du *Scherzo*, agréablement cette fois de notes arpeggiées du plus bel effet, éclate une marche sonore et retentissante terminée par un *presto* brillant et mouvementé. Bref, cet ouvrage magnifique a trouvé, en nos musiciens, d'excellents interprètes, et M. Victor Delannoy mérite les plus grands éloges, autant pour l'exécution admirable qu'il a dirigée, que pour la manière savante avec laquelle il a arrangé pour la *Grand-Harmonie* l'œuvre sublime de Beethoven.

Le second morceau exécuté par nos musiciens est d'un tout autre caractère; le *Philtre* d'Auber est un opéra gracieux et charmant que nos théâtres lyriques pourraient reprendre non sans succès. Nous en trouvons la preuve dans l'intérêt que tous les amateurs ont pris à entendre cette musique séillante où la mélodie coule sans efforts, et où une science tempérée sait s'allier à la franchise du rythme. — La *Fantaisie* sur le *Philtre* a été exécutée avec verve et entrain et a brillamment terminé la fête de la sainte patronne des musiciens.

REMY.

La commission départementale instituée en exécution des articles 69 et suivants de la loi du 10 août 1871 se réunira à la préfecture le 30 novembre, à une heure et demie après-midi.

Le tracé des travaux qui doivent être exécutés pour le chemin de fer de Picardie et Flandres est commencé, à la porte Notre-Dame, à Valenciennes.

On vient d'ajouter une catégorie nouvelle à celles existant déjà pour les jeunes gens soumis par leur âge au service militaire, c'est celle des non-disponibles. La radiation des noms de ces hommes a été faite sur les répertoires des corps de troupes; mais comme un très grand nombre d'entre eux avaient des grades de sous-officiers, le ministre de la guerre a décidé transitoirement que tous les hommes *descadés*, quoique faisant partie de la classe de non disponibles, continueraient à figurer sur les contrôles de la disponibilité et de la réserve avec leurs grades et qu'ils reprendraient, en cas d'appel à l'activité, leurs places dans les régiments.

Voici l'énumération des administrations et établissements dont les employés sont classés comme non disponibles: Ports et établissements maritimes. Etablissements de la guerre. Sapeurs-pompiers des places de guerre.